



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

Situation de la presse d'opinion et d'expression face aux tarifs postaux  
Question écrite n° 12328

### Texte de la question

M. Emmanuel Mandon attire l'attention de Mme la ministre de l'action et des comptes publics sur la situation de la presse d'opinion et d'expression des divers courants de pensée dans la France actuelle. Parmi les différentes causes de fragilité qui frappent cette presse, figure le problème de l'acheminement postal. La forte augmentation des tarifs postaux au 1er janvier 2026 risque d'être difficilement supportable pour des publications à la trésorerie très fragile et dont la vocation première n'est généralement pas la réalisation d'amples bénéfices. Il lui demande quelles dispositions elle compte prendre pour éviter cet inconvénient, soit en revenant sur l'augmentation des tarifs applicables à l'acheminement postal de la presse d'opinion, soit par toute autre mesure permettant la compensation à due concurrence de l'effet négatif des augmentations tarifaires sur les ressources de celle-ci.

### Données clés

**Auteur :** [M. Emmanuel Mandon](#)

**Circonscription :** Loire (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Démocrates

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12328

**Rubrique :** Presse et livres

**Ministère interrogé :** [Action et comptes publics](#)

**Ministère attributaire :** [Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique](#)

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [20 janvier 2026](#), page 228